

Canada, le Japon et les États-Unis. Nous recommandons depuis quelque temps que l'on tente de faire adhérer l'Union soviétique à ce traité, si celle-ci le désire. Puisqu'elle s'intéresse à la pêche du flétan et sans doute du saumon de ce côté-ci de l'océan, le ministre peut-il nous dire s'il s'est entretenu de cette question avec des fonctionnaires russes? A-t-il eu l'impression en leur parlant que ce pays pourrait signer ce traité si on l'invitait à le faire? Quelles chances y a-t-il de mettre en œuvre les projets élaborés avec tant d'ardeur par le ministre en 1962 ou 1963?

L'hon. M. Robichaud: Je suis heureux que l'honorable député ait mentionné le crédit n° 5. A la page 171 du budget des dépenses, il constatera que l'an dernier on a affecté \$10,000 au Conseil international pour l'exploration de la mer et que cette année ce montant a été porté à \$20,000 pour l'année complète—le chiffre de l'an dernier ne s'appliquant qu'à un semestre.

J'ai aussi discuté du traité des pêches du Pacifique Nord avec le ministre des Pêcheries de l'URSS, oui. Il a exprimé les opinions de son gouvernement. Il n'appartient pas au gouvernement canadien d'inviter l'URSS à participer au traité du Pacifique Nord, c'est un traité tripartite, auquel participent le Japon, les États-Unis et le Canada et il appartiendra à ces trois pays d'inviter l'URSS, si on le juge souhaitable.

J'ai certainement obtenu beaucoup de renseignements du gouvernement de l'URSS et de son ministre des Pêcheries au sujet de leur politique et de leur attitude à cet égard. Nous n'en sommes pas venus à une décision définitive. Nous projetons de soulever la question de nouveau au cours de la visite de M. Ishkov au Canada au cours des prochaines semaines. Cependant, je crois qu'en vertu de la forme ou l'application actuelle du traité du Pacifique Nord, l'URSS ne sera pas intéressée à y participer.

(Le crédit est adopté.)

M. le président: Le crédit 10 est-il adopté?

10. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris l'acquisition de terrains pour le compte de la Commission internationale des pêches de saumon du Pacifique, aux termes de l'article VIII de la Convention, \$5,339,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le président: Le crédit 15 est-il adopté?

15. Subventions, contributions et subsides selon les montants et sous réserve des conditions spécifiées dans les titres des sous-crédits énumérés au détail des affectations, \$4,130,000.

M. Howard: J'aimerais poser une courte question au sujet du crédit 15. A la page 176,

[M. Howard.]

une somme de \$750,000 est prévue au titre de l'assistance à la construction et à l'outillage d'installations pour l'entreposage de produits congelés de la pêche. Cette somme comprend-elle des fonds pour l'Association coopérative des pêcheurs de Prince-Rupert?

L'hon. M. Robichaud: Dès que les règlements ont été approuvés, nous avons averti la coopérative de Prince-Rupert et les sociétaires sont maintenant libres de présenter une demande. J'ignore s'ils l'ont envoyée; je ne l'ai pas encore vue sur mon bureau. S'ils font une demande, je puis fournir à l'honorable représentant l'assurance qu'on l'étudiera sérieusement.

(L'article est adopté.)

Les articles suivants sont adoptés.

Office des recherches sur les pêcheries du Canada—

20. Administration, fonctionnement et entretien, y compris une somme de \$410,000 pour subventions aux recherches sur les pêches et pour les bourses d'études, et autorisation de fournir des locaux gratuits à la Commission internationale des pêches du Pacifique nord, \$10,929,000.

25. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$3,900,000.

M. le président: Voilà qui termine le budget principal des dépenses du ministère des Pêcheries.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur le président, permettez-moi de remercier les honorables députés d'avoir bien voulu adopter ces crédits du ministère des Pêcheries.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides, qui sont adoptées.)

• (10.00 p.m.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacLean: Le leader suppléant de la Chambre pourrait peut-être nous dire si les travaux de demain seront ceux qu'on a annoncés jeudi dernier? Je suppose que si on ajourne le débat sur le budget avant la fin de la journée, les crédits du solliciteur général seront mis en délibération.

L'hon. M. Winters: C'est juste.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

L'INDUSTRIE—LE NICKEL—LA RÉDUCTION POSSIBLE DES APPROVISIONNEMENTS

M. Max Saltsman (Waterloo-Sud): Il conviendrait particulièrement aujourd'hui, peut-